

Les co-présidents de l'AE-EPS
 Jérémie Gibon, Laure Julien,
 Fabrice Paindavoine



Un éternel recommencement ?

Si nous jetons un œil averti à la campagne présidentielle en cours, force est de constater que la place de l'E.P.S. est encore aujourd'hui bien éloignée des préoccupations de nos candidats. Certes, nous ne sommes sans doute pas seuls à penser cela du domaine qui nous intéresse ; bien entendu les événements en cours sont d'une telle ampleur que tout le reste peut paraître momentanément dérisoire. Il n'en reste pas moins que l'observation est une nouvelle fois valable : la sempiternelle quête de légitimité d'une Éducation Physique et Sportive à nouveau à promouvoir, à défendre dans ces moments de présentation de « projets sociétaux » promis par les différents candidats s'avère nécessaire.

Il est peu aisé d'avoir une vision claire et synthétique des propositions des postulants à l'Élysée en matière d'éducation physique et il faut encore et toujours, étudier les propositions liées « au sport » (cf. l'audition des candidats au CNOSF¹) pour tenter d'y déceler le point de vue des uns et des autres sur notre discipline (qui a dit « notre devenir ? ! »). Dès lors, entre les Jeux Olympiques de 2024, « bouger 30 minutes », ou des réformes des concours et des formations, il semble bien que nos dirigeants politiques aient encore peu de propositions qui satisfassent la discipline et ses acteurs.

Or, nous savons désormais que la seule « pratique pour pratiquer », « bouger pour bouger » ne suffit pas pour résoudre les dangers de l'inactivité physique ! Non, il ne suffit pas de proposer des activités physiques pour que celui qui les pratique se transforme et s'inscrive de façon durable dans une activité physique efficiente pour lui. Si l'on envisage la pratique d'une activité sans réelle étude des freins à son accès, sans propositions d'outils permettant de transformer des formes de pratiques, sans faire émerger un réel plaisir à pratique, sans projection dans un temps long, si le modèle proposé en permanence n'est que celui du sport de très haut niveau... il n'y a pas d'impact sur la pratique. Une approche trop « hâtive » et/ou trop spécifiquement

centrée sur une finalité sociale unique (actuellement la lutte contre la sédentarité) de l'activité physique semble même pouvoir entraîner son abandon à plus ou moins brève échéance (voir à ce sujet la tribune de trois enseignants chercheurs en STAPS dans le journal le Monde en date du 25-03-2022).

Ce travail, qui consiste à structurer des séances de façon à ce que l'éducation physique et sportive soit le lieu de réels apprentissages dans un souci de pérennisation de son activité par tous les individus auxquels elle s'adresse, c'est celui des enseignants dans le cadre des cours d'Éducation Physique et Sportive, au sein de l'École.

Pour synthétiser notre volonté, nous reprendrons ici des extraits de l'article co-rédigé avec les C.E.M.E.A. et l'U.S.E.P., nous y affirmons à nouveau, ensembles, la « place centrale de l'E.P.S. dans la formation de la personne ». « Disposer d'une culture vécue de l'activité physique s'ouvrant sur les pratiques sportives actuelles et à venir constitue une exigence sociale où chacun a sa place, qu'il soit pratiquant intensif, occasionnel, qu'il ait des objectifs compétitifs ou non, renvoie au principe du plaisir de la pratique, à la fois finalité et levier de motivation ».

Si vient le temps de vous laisser découvrir notre nouveau numéro, il est évident que nous suivons, comme tous, de très près l'évolution des conflits sur le sol européen et ailleurs. Nos pensées sont dirigées vers toutes les victimes de ces drames.

Pour la présidence de l'AE-EPS, Fabrice Paindavoine

1) https://rmcsport.bfmtv.com/societe/grand-oral-sur-le-sport-des-candidats-a-l-election-presidentielle-devant-le-cnosf-le-17-mars-2022_VN-202203170221.html

Enseigner l'EPS N° 287 | Avril 2022

Directeur de la publication : Fabrice PAINDAVOINE

13 rue François Liénart - 59272 DON - fabrice.paindavoine@aeps.org

Coordination

Jean-Baptiste CHIAMA - jean-baptiste.chiama@aeps.org
 262 l'Hôpital - 24270 ANGOISSE - 06 72 89 29 37

Eric LEGAT - eric-legat@aeps.org
 54 rue des Docteurs Charcot - 42100 SAINT-ETIENNE
 06 50 02 04 36

Philippe GAGNAIRE : philippe.gagnaire@aeps.org
 95 avenue de Lempdes - 63800 COURNON - 06 70 58 62 48

Co-rédaction

- Lionel AMATTE : lionel.amatte@aeps.org
 - Romain BARON : romain.baron@aeps.org
 - Magali BOIZUMAULT : magali.boizumault@aeps.org
 - Océane DROUET : oceane.drouet@aeps.org
 - Betty LEFEVRE : betty.lefevre@aeps.org
 - Alain LEMOINE : alain.jemoine@aeps.org
 - Bastien REDDING : bastien.redding@aeps.org

- Lucie MOUGENOT : lucie.mougenot@aeps.org
 - François POTDEVIN : francois.potdevin@aeps.org
 - David ROSSI : david.rossi@aeps.org
 - Pascal SIBE : pascal.sibe@aeps.org
 - Serge TESTEVIDE : serge.testevide@aeps.org
 - Thierry TRIBALAT : thierry.tribalat@aeps.org
 - Jean-Luc UBALDI : jean-luc.ubaldi@aeps.org

ENSEIGNER L'EPS est une publication trimestrielle.

Editeur : AE-EPS - 4, avenue de la Pelouse - 94160 Saint-Mandé
 Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2022 - ISBN : 978-2-902568-58-1

Pour toute demande d'abonnement ou d'expédition, s'adresser à :
 Fabrice PAINDAVOINE - fabrice.paindavoine@aeps.org

Abonnement 1 an (4 numéros) :
 Individuel 40 € - Etablissement 80 €
 Le numéro : 10 €

Pour toute observation concernant **ENSEIGNER L'EPS**, s'adresser au directeur de la publication. L'Association des Enseignants d'EPS, association Loi 1901, a été créée en 1936 par les Anciens Elèves de l'École Normale Supérieure d'Éducation Physique. Elle est ouverte à tous les enseignants d'EPS, étudiants et responsables. L'AE-EPS est agréée par le Ministère de l'Éducation nationale au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public. Agrément, paru au Bulletin officiel n° 39 du 16 novembre 2017, et valable pour notre structure nationale mais aussi pour toutes nos régionales.

Photos couverture : Thibaut Derigny

Conception-Réalisation : Communicolor - 02 96 42 24 85
 Rue de la Maladrerie - 22960 Plédran